

Strasbourg, 28/08/06

CAHDI (2006) Inf 6

**COMITE DES CONSEILLERS JURIDIQUES SUR LE DROIT INTERNATIONAL
PUBLIC (CAHDI)**

**32^e réunion
Athènes, 13-14 septembre 2006**

**DEVELOPPEMENTS CONCERNANT LA SERIE DES TRAITES EUROPEENS
DEPUIS LA 31^E REUNION DU CAHDI (23-24 MARS 2006)**

(Extrait du site conventions.coe.int - par ordre chronologique inverse)

21 août 2006

La **Roumanie** a ratifié:

- . le Protocole additionnel à la Convention contre le dopage (STE n° 188), et
- . la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197).

31 juillet 2006

La **Bulgarie** a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196).

27 juillet 2006

La **Lettonie** a ratifié:

- . l'Accord européen concernant les personnes participant aux procédures devant la Cour européenne des Droits de l'Homme (STE n° 161), et
- . le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 191).

Les **Pays-Bas** ont accepté le Protocole portant amendement à la Convention européenne pour la répression du terrorisme (STE n° 190).

24 juillet 2006

La **Géorgie** a ratifié la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales (STE n° 106).

17 juillet 2006

La **Géorgie** a ratifié l'Accord européen sur la transmission des demandes d'assistance judiciaire (STE n° 92).

La **Roumanie**

- . a signé
- . la Convention sur les relations personnelles concernant les enfants (STE n° 192), et

. le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale (STCE n° 195),

. a ratifié

. le Protocole n° 12 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 177), et

. la Convention européenne sur la protection des animaux en transport international (révisée) (STE n° 193),

. a dénoncé la Convention européenne sur la protection des animaux en transport international (STE n° 65).

L'**Andorre** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

11 juillet 2006

La **Lettonie** a signé la Convention européenne sur la protection des animaux d'abattage (STE n° 102).

10 juillet 2006

La **Grèce**

. a ratifié la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (révisée) (STE n° 143), et

. a dénoncé la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique (STE n° 66).

30 juin 2006

La **Norvège** a ratifié la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185).

26 juin 2006

La **Finlande** a signé le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine (STE n° 186).

L'**Ukraine** a signé:

. le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine relatif à la transplantation d'organes et de tissus d'origine humaine (STE n° 186), et

. le Protocole additionnel à la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine, relatif à la recherche biomédicale (STCE n° 195).

21 juin 2006

L'**Ukraine** a ratifié l'Accord européen sur le régime de la circulation des personnes entre les pays membres du Conseil de l'Europe (STE n° 25).

Chypre a ratifié la Convention européenne du paysage (STE n° 176).

20 juin 2006

Moldova a ratifié:

. la Convention européenne sur la valeur internationale des jugements répressifs (STE n° 70), et

. la Convention européenne relative au statut juridique du travailleur migrant (STE n° 93).

13 juin 2006

L'**Albanie** a ratifié le Protocole additionnel à la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger (STE n° 97).

7 juin 2006

La **France** a approuvé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

22 mai 2006

La **France** a signé:

- . la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196), et
- . la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197).

19 mai 2006

La **Slovénie** a signé la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196).

La **Slovaquie** a signé:

- . la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196), et
- . la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197).

► **Saint Marin** a signé:

- . la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197), et
- . la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (STCE n° 199).

La **Russie** a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196).

Le **Portugal** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

Moldova a ratifié la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197).

La **Lettonie** a signé:

- . la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196),
- . la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197), et
- . la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n° 198).

La **République tchèque** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

La **Bosnie-Herzégovine** a ratifié:

- . la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185),
- . le Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de système informatiques (STE n° 189), et
- . le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

L'**Azerbaïdjan** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

L'**Arménie** a signé le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances (STE n° 187).

L'**Ukraine** a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention des cas d'apatridie en relation avec la succession d'Etats (STCE n° 200).

18 mai 2006

L'**Andorre** a signé l'Accord sur le transfert des corps des personnes décédées (STE n° 80).

17 mai 2006

L'**Arménie** a signé la Convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe (STE n° 121).

La **Bosnie-Herzégovine** a signé le Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (STE n° 182).

11 mai 2006

La **Pologne** a signé la Convention européenne sur la protection des animaux d'abattage (STE n° 102).

4 mai 2006

La **Russie** a signé le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

L'**Italie** a ratifié la Convention européenne du paysage (STE n° 176).

3 mai 2006

Les **Pays-Bas** ont ratifié:

- . le Protocole additionnel à la Charte sociale européenne prévoyant un système de réclamations collectives (STE n° 158), et
- . la Charte sociale européenne (révisée) (STE n° 163).

26 avril 2006

La **Lettonie** a ratifié la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (STCE n° 199).

25 avril 2006

La **Suisse** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

12 avril 2006

L'**Autriche** a signé la Convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes (STE n° 116).

11 avril 2006

L'**Allemagne** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

10 avril 2006

L'**Ukraine** a signé:

. l'Accord européen relatif à l'échange de substances thérapeutiques d'origine humaine (STE n° 26), et

. le Protocole additionnel à la Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine, portant interdiction du clonage d'êtres humains (STE n° 168).

3 avril 2006

La **Slovénie** a signé la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197).

31 mars 2006

La **Suisse** a ratifié:

. la Convention pénale sur la corruption (STE n° 173), et

. le Protocole additionnel à la Convention pénale sur la corruption (STE n° 191).

La **Bosnie-Herzégovine**

. a signé la Convention européenne sur la nationalité (STE n° 166), et

. a ratifié

. la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE n° 108), et

. le Protocole additionnel à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données, concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données (STE n° 181).

28 mars 2006

La **Lettonie** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

27 mars 2006

L'**Ukraine** a ratifié:

. le Protocole n° 12 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 177), et

. le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

24 mars 2006

"l'ex-République yougoslave de Macédoine" a signé et ratifié la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (STE n° 108).

21 mars 2006

Le **Luxembourg** a ratifié:

. le Protocole n° 12 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (STE n° 177),

. le Protocole n° 13 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, relatif à l'abolition de la peine de mort en toutes circonstances (STE n° 187), et

. le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

20 mars 2006

Israël a adhéré au Deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (STE n° 182).

La **Géorgie** a signé l'Accord européen sur la transmission des demandes d'assistance judiciaire (STE n° 92).

17 mars 2006

La **France** a approuvé la Convention européenne du paysage (STE n° 176).

15 mars 2006

L'**Espagne** a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).

Le **Bélarus** a ratifié:

. la Convention contre le dopage (STE n° 135), et

. la Convention civile sur la corruption (STE n° 174).

13 mars 2006

La **Russie** a signé le Protocole additionnel à la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données, concernant les autorités de contrôle et les flux transfrontières de données (STE n° 181).

L'**Arménie** a signé la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (STE n° 104).

10 mars 2006

L'**Ukraine** a ratifié:

. la Convention européenne du paysage (STE n° 176), et

. la Convention sur la cybercriminalité (STE n° 185).

Monaco a ratifié le Protocole n° 14 à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, amendant le système de contrôle de la Convention (STCE n° 194).